

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES POLITIQUES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET D'EMPLOI

TUNISIE

Le présent document a été mis à jour par Donatella Di Vozzo, ETF, en novembre 2024.

Son contenu relève de la seule responsabilité de la Fondation européenne pour la formation (ETF) et ne reflète pas nécessairement les points de vue des institutions de l'Union européenne.

© Fondation européenne pour la formation, 2025

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

SYNTHÈSE

Depuis juillet 2022, la Tunisie est entrée dans une nouvelle phase avec l'adoption d'une nouvelle Constitution, introduisant un régime présidentiel et un système législatif bicaméral. Les élections du 6 octobre 2024 ont confirmé le président sortant Kaïs Saïed à la tête du gouvernement.

L'économie tunisienne fait face à des défis en raison de la sécheresse persistante, d'une demande limitée et de conditions de financement restreintes. La dépendance croissante de la Tunisie aux ressources domestiques pour combler le déficit de financement extérieur pourrait présenter des risques à moyen terme pour la stabilité de la monnaie et des prix.

L'éducation était, et reste, un droit universel: comme le stipule la Constitution, elle est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. La loi relative à l'éducation fait de celle-ci une priorité absolue pour le pays et considère qu'il s'agit d'un droit fondamental, favorisant les perspectives sociales et le développement. Des efforts et des ressources financières considérables ont été investis dans l'éducation, principalement pour améliorer l'accès et l'alphabétisation. Des problèmes importants subsistent néanmoins dans le domaine de la qualité, de l'efficacité et du décrochage scolaire, qui a connu une tendance haussière au cours de l'année écoulée, et le taux d'éducation demeure bas.

Le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels, après avoir été, durant une courte période, confié au ministère de la jeunesse et des sports, a été placé sous la tutelle du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi. Ce dernier mène des consultations en vue de mettre à jour la loi 2008 sur l'éducation, la formation professionnelle et l'emploi (EFP), ainsi que d'autres lois et règlements connexes. Il a pour objectif d'insuffler un nouvel élan au système, d'améliorer la qualité et de doter les jeunes des compétences nécessaires pour répondre aux besoins actuels et futurs du marché du travail. À cette fin, le dialogue social tripartite, déjà formalisé dans le domaine de l'EFP, devrait être davantage renforcé et les besoins en compétences régulièrement recensés et analysés.

Le ministère a également réalisé d'importants progrès dans le développement d'un esprit d'entreprise grâce à un processus qui a conduit, en 2021, à la labellisation de neuf centres d'EFP en centres d'EFP entrepreneuriaux. De nombreux efforts ont également été consentis pour réformer les systèmes de certification et d'assurance qualité.

Malgré la demande d'éducation et formation continue, de mise à niveau des compétences et de reconversion professionnelle, des politiques globales en matière d'EFP continus font défaut et le système demeure fragmenté. Cela se reflète également dans le taux peu élevé de participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie.

Les taux d'activité au sein de la population âgée de 15 ans et plus restent faibles, en dépit de légères améliorations du côté des femmes. Le nombre de personnes sans emploi et ne suivant ni études ni formation (NEET) est également en hausse, bien qu'en Tunisie, le phénomène semble toucher aussi bien les femmes que les hommes, contrairement à d'autres pays d'Afrique du Nord et du Machrek.

1. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES POLITIQUES, DÉMOGRAPHIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Évolution politique

Le 6 octobre 2024, la Tunisie a organisé une élection présidentielle dominée par Kaïs Saïed, président sortant, qui a remporté environ 89% des voix face à une opposition réduite. Marqué par un taux de participation faible de moins de 30%, le scrutin a vu les principaux partis d'opposition, dont certains avaient appelé au boycott, qualifier le processus électoral verrouillé et peu concurrentiel.

En juillet 2023, l'Union européenne a signé un accord de partenariat global avec la Tunisie. Celui-ci porte sur quatre axes de coopération: i) le renforcement des liens économiques et commerciaux; ii) un partenariat énergétique durable et compétitif; iii) la migration; iv) le rapprochement entre les peuples. En parallèle, un mémorandum d'entente a été signé entre le Commissaire européen en charge du voisinage et de l'élargissement, Olivér Várhelyi, et le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, des migrations et des Tunisiens de l'étranger, Mounir Ben Rjiba, ouvrant un nouveau chapitre dans les relations entre l'Union européenne et la Tunisie. Le mémorandum d'entente s'articule autour de cinq piliers: la stabilité macro-économique, le commerce et les investissements, la transition énergétique verte, le rapprochement entre les peuples, et la migration et la mobilité. Il sera mis en œuvre dans le cadre des différents volets de coopération entre l'Union européenne et la Tunisie, conformément aux règlements et procédures applicables en la matière.

La Tunisie adopte une position de soutien ferme à la Palestine dans le conflit actuel à Gaza, marquée par une condamnation des actions militaires israéliennes et un appel à l'Organisation des Nations unies en faveur d'une intervention. Lors d'une intervention devant le Conseil de sécurité en octobre 2023, l'ambassadeur tunisien a appelé l'ONU à «assumer ses responsabilités» face aux violences à Gaza et a critiqué ce qu'il a qualifié de «violation flagrante» du droit international par Israël.

Démographie

En 2023, la Tunisie comptait un total de 12 458 000 habitants, ce qui témoigne d'une évolution à la hausse au cours de ces dix dernières années. La proportion relative de la population jeune était de 20,3% en 2023, soit une baisse constante depuis 2010, ce qui laisse présager que la Tunisie, qui compte actuellement une importante population jeune, entrera bientôt dans une phase de transition en ce qui concerne sa pyramide des âges. L'espérance de vie moyenne s'allongera (77 ans au total, 75 ans pour les hommes et 79 ans pour les femmes) (base de données de la Banque mondiale, 2020a) et le taux de fécondité baissera (Banque mondiale, 2020b). Cette structure démographique et ces prévisions de changement exercent une pression considérable sur les décideurs politiques à court et moyen termes pour ce qui est de la mise en place d'un système éducatif adapté et de la création d'emplois. À plus long terme, les dépenses liées à la santé et aux pensions constitueront les principaux enjeux.

Les taux de migration ont augmenté au cours de ces 20 dernières années, passant de 5% en 2000 à 7,6% en 2022 (DAES ONU, 2020). Les envois de fonds ont augmenté depuis le milieu des années 1990, atteignant 5,4% du PIB en 2020. Les pourcentages de migrants masculins et féminins sont restés relativement stables ces 20 dernières années, mais on dénote une tendance à la hausse persistante en ce qui concerne la migration des femmes (qui représentent jusqu'à 44,3% du total des migrants) depuis 1990, tout particulièrement celle des femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (OCDE, 2018 et ETF, 2022a).

La migration s'explique principalement par des motifs économiques, les migrants étant animés par l'espoir de trouver de meilleures conditions économiques, ainsi que par les possibilités que leur offrent les marchés du travail à l'étranger, en particulier pour les Tunisiens hautement qualifiés (ETF, 2022a).

Principales évolutions économiques

En 2023, le taux de croissance du PIB a chuté à 0,4% en raison de la sécheresse qui a touché le secteur agricole et d'une baisse de la demande intérieure. Alimentée par la hausse des prix des produits de base, l'inflation a continué d'augmenter, atteignant 9,3% en 2023. Malgré une charge fiscale de 24,5%, le déficit budgétaire est resté inchangé à environ 6,8% du PIB. Le déficit du compte courant est passé à 2,8% du PIB en raison de la réduction des importations et de la résistance des exportations manufacturières, des recettes touristiques et des envois de fonds des travailleurs émigrés. L'amélioration du déficit du compte courant a renforcé les réserves de change (8,5 milliards USD fin 2023). Mais le taux de change TND-USD, qui reste volatil, s'est déprécié au cours de l'année 2023. La dette publique, dont la part extérieure s'élève à 60%, est passée de 77,6% du PIB en 2022 à 80,2% en 2023. Une loi de février 2024 a autorisé la banque centrale à accorder un financement exceptionnel de 7 milliards TND (2,2 milliards USD) au Trésor à des conditions avantageuses, permettant au gouvernement de faire face à une partie des remboursements de sa dette extérieure. Le ratio de solvabilité des banques s'est consolidé à 14% en 2022, contre 13,3% en 2021, et la part des prêts non productifs est passée de 13,1% à 12,6% des prêts bruts en 2021 fin 2022 en raison des abandons de créances.

Les perspectives économiques à moyen terme pourraient se détériorer du fait du risque élevé de surendettement entravant l'accès au financement extérieur, des tensions sociales causées par le coût élevé de la vie et des taux d'intérêt toujours élevés dans les économies développées. L'accélération des réformes (en particulier celles visant à améliorer la gouvernance des entreprises publiques, le climat entrepreneurial et le contrôle des dépenses courantes) pourrait toutefois stimuler la croissance et inverser la trajectoire de la dette. En mars 2024, Moody's a révisé sa perspective sur la note souveraine du pays (Caa2) de négative à stable en raison de l'augmentation des réserves de change.

Le dernier plan national de développement de la Tunisie, pour la période 2023-2025, vise à revitaliser divers secteurs économiques et sociaux en s'appuyant sur les réformes structurelles et les investissements. Ce plan s'inscrit dans la vision stratégique à l'horizon 2035 et se concentre sur plusieurs axes clés, notamment le renforcement du rôle social de l'État, l'amélioration du climat entrepreneurial, et la promotion de l'innovation et de l'investissement privé.

Sur le plan économique, le gouvernement prévoit une hausse de la production dans des secteurs stratégiques tels que le phosphate, dont la production devrait être portée à 12 millions de tonnes en 2025, contre 3,7 millions de tonnes en 2022. En parallèle, des initiatives soutenant la transition énergétique sont encouragées, notamment l'objectif de produire 1 700 mégawatts d'énergies renouvelables. Le plan envisage aussi une série d'actions pour stimuler la résilience économique, dont un appui aux industries locales et une agriculture «verte» axée sur la durabilité et la gestion de l'eau dans les régions touchées par la sécheresse.

Principales problématiques sociales

La Tunisie occupe la 101^e place sur 193 pays au classement de l'indice de développement humain 2022 et apparaît en 5^e position sur 54 pays africains.

La Tunisie connaît des disparités et des troubles sociaux datant d'avant la révolution de 2011, qui sont principalement liés à des facteurs économiques. Les réformes mises en œuvre après la révolution n'ont malheureusement pas permis de résoudre les problèmes sociaux persistants, ce qui a entraîné une recrudescence des protestations et de l'agitation sociale.

Le pays continue de souffrir de disparités socioéconomiques, y compris en termes de développement humain et commercial local, plus de 50% de la population n'ayant atteint qu'un niveau d'éducation équivalent à l'enseignement primaire. Le plan national de développement de la Tunisie 2023-2025

comprend des réformes de l'éducation, visant à réhabiliter les infrastructures et à réduire le décrochage scolaire, ainsi que des initiatives en matière de santé et de logement pour renforcer l'inclusion sociale. Le gouvernement espère ainsi réduire le chômage et offrir davantage d'emplois décents, tout en luttant contre la pauvreté et l'exclusion dans les zones les plus touchées.

Les régions côtières sont beaucoup plus développées et représentent 80% des régions urbaines et 90% de l'emploi. L'accès aux services, y compris à l'éducation, reflète ces disparités. On estime que le taux de pauvreté est passé de 14% en 2020 à 21% en 2021 (Fondation Carnegie pour la paix internationale, 2021). Cette situation survient après une période durant laquelle la pauvreté a diminué, passant de 20,5% en 2010 à 13,8% en 2019, notamment grâce à une baisse de la pauvreté rurale (Banque mondiale, 2022b).

La Tunisie a également connu d'importants flux migratoires, non seulement de personnes souhaitant quitter le pays, souvent illégalement et au péril de leur vie, pour de meilleures perspectives socioéconomiques à l'étranger, mais également de personnes en provenance des pays d'Afrique subsaharienne, qui transitent par la Tunisie ou ont la Tunisie pour destination finale (Human Rights Watch, 2022).

2. ÉDUCATION ET FORMATION

2.1 Tendances et défis

Stratégie éducative et cadre juridique pour l'éducation

L'éducation reste un droit universel et est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans (article 44 de la nouvelle Constitution). La loi relative à l'éducation (n° 2002-80 du 23 juillet 2002) fait de l'éducation une priorité pour le pays, en ce qu'elle peut offrir aux personnes de meilleures perspectives de développement social et professionnel.

Le budget alloué au ministère de l'éducation tunisien pour l'année 2024 est d'environ 7,9 milliards de dinars tunisiens, ce qui représente une augmentation de 4,86% par rapport à l'année précédente. Ce montant, approuvé par l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), est destiné à renforcer les infrastructures éducatives, améliorer les conditions de travail des enseignants, et faire face aux défis du système éducatif, notamment pour limiter le décrochage scolaire et améliorer la qualité de l'enseignement (Tunisie Numérique, 2023).

La Tunisie est actuellement engagée dans une réforme ambitieuse de son système éducatif, visant, d'une part, à aligner son système sur les standards internationaux et, d'autre part, à mieux répondre aux besoins de la société tunisienne. En 2023, une consultation nationale a été lancée auprès de plus de 580 000 participants, notamment des étudiants, des enseignants, et des parents. Elle avait pour objectif de sonder l'opinion de la population sur la question, et a permis d'identifier les priorités et les problématiques du secteur éducatif.

Les résultats de cette consultation sont en cours de traitement et seront utilisés pour élaborer une stratégie éducative globale. Parmi les objectifs annoncés, la réforme vise à garantir un accès équitable à une éducation de qualité, à promouvoir la numérisation de l'enseignement avec l'introduction de la plateforme «École de la Tunisie du futur» et à renforcer l'enseignement des sciences et de la technologie (L'Économiste Maghrébin, 2023).

Le dernier plan concernant le secteur de l'éducation couvrait la période 2016-2020, au cours de laquelle des efforts considérables ont été consentis pour accroître les niveaux d'accès et d'alphabétisation. D'importants problèmes subsistent néanmoins dans le domaine de la qualité, de l'efficacité et du décrochage scolaire. En ce qui concerne ce dernier, la Tunisie a enregistré une tendance à la hausse dans la population totale, puisqu'il est passé de 29,7% en 2021 à 32,4% en 2022. Les derniers chiffres pour 2023 montrent un changement de direction, avec une baisse du taux à 29,5%. Ce phénomène touche particulièrement les garçons pour lesquels le taux est passé de 35,2% en 2021 à 36,1% en 2023. Il faut néanmoins noter que, bien qu'assez élevés en 2020, sans doute en raison de l'épidémie de Covid-19, les taux tous genres confondus, ont diminué depuis 2010, grâce aux efforts mis en place par le gouvernement tunisien pour retenir les jeunes à l'école et leur donner une éducation et de meilleures perspectives.

Le taux d'éducation moyen de la population âgée de 15 ans et plus est passé de 24,5% en 2022 à 32,2% en 2023.

Accès, participation et décrochage scolaire

Les taux nets de scolarisation ne sont disponibles que pour l'enseignement primaire et supérieur. Aucune diminution n'a été constatée depuis 2012, avec des taux affichant 98,4% en 2021 et 32,8% pour l'enseignement supérieur (Institut de statistique de l'UNESCO, ISU, 2021).

Les niveaux d'études atteints par la population dans l'enseignement moyen et supérieur ont augmenté, tandis qu'ils ont légèrement diminué en ce qui concerne les faibles niveaux d'éducation. Dans le cas des femmes, le niveau d'études supérieures atteint est resté relativement stable, avec

19,2% en 2020 et 18,2% en 2021, après avoir bondi de 11,9% en 2010 à 18,1% en 2019. Depuis 2016, ce niveau est systématiquement supérieur à celui des hommes (INS).

Comme indiqué plus haut, le décrochage scolaire reste un problème crucial pour la Tunisie avec un taux total de 29,5% en 2023. L'observation des tendances au fil des ans montre un taux plus élevé pour les hommes ainsi que pour les femmes (respectivement 37,6% et 25,4% en 2022 et 36,1% et 22,7% en 2023, INS).

Les dépenses relativement élevées consacrées à l'éducation n'ont pas d'incidence majeure sur la qualité des résultats, lesquels montrent un taux de chômage élevé des diplômés ayant un niveau d'éducation moyen à élevé.

Depuis 2015, la Tunisie n'a plus participé aux tests PISA. En conséquence, les données ne fournissent pas suffisamment d'informations actualisées pour produire une analyse.

Jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation (NEET)

Le phénomène des NEET en Tunisie est particulièrement préoccupant : il s'agit de 30,3% des jeunes pour le groupe d'âge 15-29 (2023).

Le taux de NEET en Tunisie pour le groupe d'âge 15-29 a connu une forte hausse au cours des dix dernières années. Si on considère l'année 2019 (précovid-19), le taux était de 35,0% (à raison de 29,9 pour les hommes et 40,2 pour les femmes) pour augmenter en 2020 jusqu'à atteindre 38,1% (31,8 hommes et 44,4 femmes). Selon le dernier rapport du BIT (2023), le phénomène est encore plus prononcé dans certaines régions : à Kairouan, Sidi Bouzid, et Gafsa. Les raisons de cette situation incluent un manque de suivi pour les décrocheurs, des obstacles à l'emploi, et l'inadéquation des compétences acquises avec les besoins du marché du travail.

Les femmes sont particulièrement touchées par l'inactivité (72,7%, 15 ans+), en partie en raison de barrières culturelles et de responsabilités familiales. Bien que les hommes NEET soient plus nombreux dans certaines régions, les femmes rencontrent davantage d'obstacles pour entrer sur le marché du travail.

2.2 EFP initial et éducation et formation des adultes

Cadre stratégique et juridique de l'EFP initial et de l'éducation et de la formation des adultes

Le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels a connu des difficultés d'avancement dans certains chantiers de réforme prioritaires qui peuvent être liées à deux facteurs principaux. Le premier est l'instabilité au sommet du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle avec des changements récurrents de ministres, ce qui impact négativement la continuité décisionnelle, l'orientation stratégique et également sur le risque de blocage de certains chantiers de réformes, y compris ceux mis en œuvre avec l'appui de l'Union européenne ou d'autres bailleurs de fonds. Le deuxième, lié au premier, est l'absence de stratégie en matière de pilotage sectoriel, la dernière stratégie ayant expiré en 2020. Celle-ci visait, grâce à des projets spécifiques et au soutien de la communauté des bailleurs de fonds, à remédier aux questions et aux défis critiques du secteur de l'EFP, parmi lesquels figurent l'attractivité de la profession, le développement professionnel des enseignants, l'amélioration de l'esprit d'entreprise et le renforcement du mécanisme de suivi et évaluation.

En octobre 2021, le ministre de l'emploi et de l'EFP avait lancé une consultation sur le cadre stratégique et la nécessité de moderniser le cadre juridique. La loi de 2008 sur l'EFP est en cours de révision depuis quelques années, tout comme d'autres lois et règlements connexes. L'objectif est d'impulser un nouvel élan dans le système, d'améliorer la qualité et de doter les jeunes des compétences nécessaires pour répondre au marché du travail actuel et futur. À cette fin, le dialogue

social tripartite, déjà formalisé, dans le domaine de l'EFP devrait être davantage renforcé, et les besoins en compétences recensés et analysés régulièrement.

Le développement d'un esprit d'entreprise peut s'appuyer sur les résultats importants obtenus dans le développement et la labellisation des centres d'EFP entrepreneuriaux. En novembre 2021, neuf centres d'EFP ont reçu ce label au terme d'un processus long de sept ans, soutenus par le processus de réforme stratégique du ministère et par la Fondation européenne pour la formation (ETF).

Malgré une demande d'éducation et de formation continues, de mise à niveau des compétences et de reconversion professionnelle, des politiques globales en matière d'EFP continus font défaut et le système demeure dès lors fragmenté. En 2023, il n'y a que 1,3% de la population qui a participé à des activités de formation dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie.

La formation professionnelle continue est coordonnée par le Centre national de formation continue et de promotion professionnelle (CNFCPP). L'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI), le service public de l'emploi tunisien, est quant à elle chargée de la formation des demandeurs d'emploi au chômage et des mesures actives du marché du travail.

Les possibilités d'apprentissage non formel pour les adultes sont principalement proposées dans le domaine de l'alphabétisation et de l'habileté numérique, principalement par des organisations de la société civile. L'institut DVV International mène des activités en Tunisie pour promouvoir la participation sociale et économique des adultes, et plus particulièrement des femmes. Ce n'est que récemment que l'éducation et la formation des adultes ont acquis de l'importance en Tunisie, ce qui est également lié au vieillissement de la population et à la pénurie de travailleurs qualifiés. La conférence CONFINTEA 2022 a permis d'orienter la réflexion et les travaux politiques dans ce domaine.

Gouvernance et modalités de financement de l'EFP

L'EFP représente un sous-secteur du système éducatif global. Entre 2020 et 2021, pendant 18 mois environ, ce secteur avait été placé sous la responsabilité du ministère de la jeunesse et des sports. Il est cependant revenu dans le giron du ministère de l'emploi, lequel porte désormais le nom de «Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle» (MEFP).

Plusieurs agences sont sous tutelle de ce ministère, notamment:

1. l'Agence tunisienne de la formation professionnelle (ATFP), qui gère 136 centres EFP et couvre 300 domaines d'études;
2. le Centre national de formation de formateurs et d'ingénierie de formation (CENAFIFF), responsable du développement pédagogique et des programmes d'études;
3. le Centre national de formation continue et de promotion professionnelle (CNFCPP);
4. l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI);
5. l'Observatoire national de l'emploi et des qualifications (ONEQ), qui assiste le ministère dans l'élaboration et le suivi de la stratégie et des politiques et génère des études et des analyses.

L'EFP est dispensé aux niveaux initial et continu. L'EFP initial, placé sous l'égide du MEFP, englobe quatre niveaux (*certificat de compétence, certificat d'aptitude professionnelle, brevet de technicien professionnel, brevet de technicien supérieur*). Il est dispensé aux niveaux de l'enseignement secondaire supérieur et postsecondaire. Il joue par ailleurs un rôle dans le perfectionnement et la reconversion professionnelle des adultes. L'enseignement supérieur propose à la fois une formation professionnelle académique et non académique.

Les centres de formation publics dans des domaines tels que l'agriculture, le tourisme, l'artisanat, la santé ou la défense relèvent de différents ministères sectoriels, ce qui rend la gestion de chaque sous-secteur extrêmement complexe. Par ailleurs, de nombreux centres de formation privés sont opérationnels en Tunisie.

Le fait que l'EFP ne soit pas bien intégré au système éducatif global et entretienne des liens limités avec les autres sous-secteurs de l'éducation restreint les parcours d'apprentissage des étudiants de l'EFP leur permettant de se déplacer de manière flexible sur le plan horizontal et vertical d'un niveau à l'autre (ETF, 2021b).

Sur la base d'une analyse préliminaire de la loi budgétaire 2024, le budget alloué au MEFP pour l'emploi et l'EFP est d'environ 999,6 millions de dinars tunisiens, environ 1,43% du budget total de la Tunisie, marquant une légère hausse d'environ 1% par rapport au budget de 2023 qui était de 990,5 millions de dinars.

Au sein du MEFP, plus de 50% des ressources financières sont consacrées au programme de formation professionnelle et soutien à l'emploi.

Certifications, validation et reconnaissance des compétences

En 2009, la Tunisie a adopté la classification nationale des qualifications (CNQ), un cadre de référence destiné à relier les certificats et diplômes délivrés par différentes institutions aux niveaux de certification correspondants (décret présidentiel 2009-2139 du 8 juillet 2009). La mise en œuvre de la CNQ couvre les différents piliers du système d'éducation et de formation, mais avec un succès limité jusqu'alors en ce qui concerne l'établissement de liens entre les différents parcours d'apprentissage.

Depuis quelques années, le MEFP met au point un registre des certifications dans le cadre du processus global de réforme des certifications, qui inclut la mise en application de la CNQ. Les travaux en sont au stade initial. Depuis quelques années, une équipe du ministère de l'EFP travaille étroitement avec l'ETF et l'Union européenne sur le système de certifications, d'une part avec un appui au développement d'un répertoire de certifications, et de l'autre avec la conception d'un système de reconnaissance des compétences et des diplômes. Le travail est en cours de mise en œuvre.

La validation et la reconnaissance des compétences acquises grâce à l'apprentissage non formel et informel ont été expérimentées pour certaines certifications sectorielles. Bien que le ministère accorde une grande priorité à cette question, en raison du nombre plus élevé de migrants, les programmes connexes ne sont pas encore déployés à plus grande échelle.

La Tunisie fait également partie du cadre continental africain des certifications (ACQF). La CNQ et le registre des certifications pourraient être reliés à l'ACQF ainsi qu'au cadre européen des certifications.

Qualité et assurance qualité

La direction de l'évaluation et de la qualité de l'éducation du MEFP est chargée d'assurer l'assurance qualité de l'EFP. Elle inclut un «produit», c'est-à-dire la conformité des acquis d'apprentissage avec les descripteurs connexes dans la classification nationale des certifications, ainsi qu'un «processus» qui garantit l'adoption d'une approche de la qualité dans les établissements de formation. Ce processus est fondé sur le référentiel national de la qualité de la formation professionnelle (RNQFP). Ce référentiel a été mis au point au format numérique il y a quelques années, mais n'a jamais été pleinement utilisé, et nécessite désormais des révisions.

Les mécanismes d'assurance qualité des prestataires de formation varient selon qu'il s'agit d'établissements publics ou privés. L'Agence tunisienne de la formation professionnelle (ATFP) encourage les établissements publics sous son égide à utiliser le RNQFP. Cependant, il s'agit là d'une démarche basée sur le volontariat. L'ATFP a commencé à mettre à jour ses huit normes de procédure d'assurance qualité, en introduisant un processus de numérisation, afin de pouvoir positionner ses centres EFP dans les normes du RNQFP.

Il est important d'étendre le recours au RNQFP à l'ensemble des institutions publiques et privées; telle est d'ailleurs l'une des priorités du ministère pour les années à venir. Il convient également de noter que les institutions privées sont libres d'adopter leurs procédures et processus d'assurance qualité (ETF, 2021a).

Le ministère contrôle les indicateurs de performance, le système des diplômes et certificats, la qualité des prestataires de formation ainsi que la formation des formateurs. Les indicateurs de performance comprennent le nombre d'apprenants et leurs taux de réussite, l'emploi des diplômés en fonction de leurs niveaux de qualification et du secteur d'activité dans lequel ils sont employés, et les taux de chômage selon les niveaux d'éducation/de certification. L'unité ministérielle chargée de la gestion budgétaire par objectifs publie ces données dans des rapports annuels de performance (GBO, 2022).

Les certifications et leur qualité font également l'objet d'un suivi au moyen d'un système spécifique développé par le programme PEFESE¹ de l'UE. Aux fins d'améliorer la qualité des certificats délivrés à la suite d'une formation initiale, un projet a été lancé pour normaliser le système de reconnaissance des diplômes, y compris dans les domaines de la formation et de la certification des acquis d'apprentissage (ETF, 2021a).

Modalités de formation en milieu professionnel

Le système tunisien inclut trois types de programmes de formation en milieu professionnel: l'apprentissage, la formation en alternance et les stages. La formation en alternance est celle qui concerne le plus grand nombre d'étudiants dans la modalité de la formation par le travail (79%), suivie par la formation résidentielle (15%) et l'apprentissage (6%) (ONEQ et MEFP, 2018).

La formation en alternance est une bonne alternative aux études à temps plein en centre de formation. En effet, elle aide les étudiants à se familiariser avec la culture du travail et avec les technologies utilisées par les entreprises, à se lancer dans des projets concrets et à acquérir des compétences pratiques. L'investissement dans ce système repose sur l'idée d'investir dans les compétences futures. Cependant, malgré les accords de partenariat conclus avec les entreprises, la formation en alternance demeure peu développée en Tunisie. Les étudiants ont parfois du mal à obtenir des places de stage en entreprise. Quelques secteurs offrant des conditions de travail moins attrayantes, comme l'industrie du cuir, proposent généralement plus de places de formation et les jeunes trouvent plus facilement un emploi dans ces filières, parfois même avant d'avoir achevé leur programme d'EFP (Chelbi, 2017).

Avant la crise de la COVID-19, le secteur textile et le tourisme montraient des signaux positifs de reprise. Il y a dix ans, le secteur textile était en déclin: les matériaux et les équipements étaient tombés en désuétude et les investissements avaient chuté. Mais avec la reprise du secteur, les investissements avaient repris. Des tendances similaires étaient observées dans l'industrie du tourisme. Compte tenu du rôle important que la formation en alternance peut jouer dans l'acquisition des compétences nécessaires des futurs salariés, de nouveaux partenariats ont été développés avec les entreprises. Cette démarche a débouché sur la signature d'accords avec des centres de formation, l'organisation de stages, l'attribution de mentors en entreprise et la rémunération du travail des étudiants (Ferchichi, 2019). La récente crise de la COVID-19 est venue mettre un coup d'arrêt à ces évolutions positives. Les conséquences pour le système de formation en alternance pourraient être désastreuses, car les secteurs économiques, en particulier le tourisme, sont confrontés à une surabondance d'effectifs et de demandeurs d'emploi et à une insuffisance de recettes/visiteurs.

L'étude menée par l'ETF en 2019 sur la formation en milieu professionnel met en évidence cinq problématiques: i) la présence de différents problèmes de gouvernance et de financement; ii) la réticence croissante des formateurs et les conseillers en apprentissage des centres de formation à se rendre dans l'entreprise pour suivre les jeunes; iii) la communication, un domaine dans lequel les centres ont fait peu d'efforts et où les organismes de contrôle publics se sont montrés peu efficaces; iv) l'absence de tuteurs formés disponibles pour former et encadrer les stagiaires dans les entreprises; et v) la mobilité, qui peut être considérée sous deux angles: la mobilité entre les régions et la mobilité entre les pays (Chelbi, 2017).

¹ Programme d'appui budgétaire aux secteurs « éducation/formation - enseignement supérieur - employabilité des diplômés ».

Éducation et compétences numériques

La Stratégie numérique 2021-2025 comprend cinq axes, dont l'un, «Smart Tunisia», s'intéresse à la capacité du capital humain à dynamiser le passage au numérique de la Tunisie et en faire un pôle de talents pour la création d'emplois et la croissance.

Des actions spécifiques en matière d'éducation et de formation numériques avaient été engagées bien avant l'apparition de la COVID-19, mais pas à une échelle aussi importante que récemment. La société française de télécommunications Orange a créé plusieurs écoles numériques qui mettent des appareils numériques à la disposition des élèves.

Lancé en 2023, le projet Tunis Future School est une initiative conjointe du ministère de l'éducation tunisien et de Classera, une entreprise spécialisée dans les technologies éducatives, visant à transformer l'éducation en Tunisie grâce à une plateforme d'apprentissage numérique. Il est prévu que cette dernière soit mise à la disposition d'environ 2,5 millions d'élèves dans 500 établissements scolaires lors de sa phase initiale, avec une extension progressive prévue dans tout le pays.

Statistiques sur l'éducation et la formation

La Tunisie ne dispose d'aucun système complet d'information sur l'éducation. Certains ministères et institutions connexes collectent des indicateurs spécifiques, tels que le nombre d'étudiants et les notes. Les données sont régulièrement publiées par l'Institut national de la statistique (statistiques sur l'éducation) et les ministères ou institutions concernés (ONEQ dans le cas de l'EFP). Le rapport succinct intitulé «*La formation professionnelle en chiffres*» a été publié pour la dernière fois en 2020, sur la base de données relatives à l'année 2018.

L'importance du suivi, en particulier du suivi des performances sur la base de critères et d'indicateurs spécifiques, constitue une priorité fondamentale pour le pays et les réformes de l'éducation et de la formation: à titre d'exemple, le suivi faisait partie intégrante du plan d'action de la réforme de l'EFP. Comme nous l'avons vu ci-dessus, le système d'EFP dispose d'un budget fondé sur les résultats. Toutefois, il reste à être pleinement mis en œuvre.

Si des données existent et sont régulièrement recueillies, elles ne sont pas toujours facilement accessibles. Qui plus est, l'absence de systèmes et de bases de données numérisés complexifie l'analyse et l'évaluation des tendances et des problèmes éventuels concernant les politiques.

3. MARCHÉ DU TRAVAIL ET EMPLOI

3.1 Tendances et défis

Caractéristiques du marché du travail

Le ralentissement de l'économie tunisienne depuis 2010 s'inscrit dans le phénomène du «piège du revenu intermédiaire», qualifiant la tendance des pays à voir leur taux de croissance décliner une fois qu'ils atteignent un niveau de revenu intermédiaire. C'est un élément clé de la transition vers un niveau de revenu intermédiaire supérieur, selon le Rapport sur le développement dans le monde 2024 de la Banque mondiale. Ce contexte est très important pour cadrer la performance plutôt faible du marché du travail, qui n'est pas suffisamment stimulé pour créer de nouveaux emplois. La reprise modeste de l'agriculture, combinée aux pertes dans les secteurs du pétrole et du gaz, de l'habillement et de la construction, a freiné la croissance économique, et n'a pas été absorbée par d'autres secteurs porteurs. En 2023, 54,5% de l'emploi portait sur les services, pour 33,7% portant sur l'industrie et 11,8% sur l'agriculture (ETF, 2023).

Les taux d'activité au sein de la population âgée de 15 ans et plus restent constamment faibles, ne dépassant pas 47% depuis plus de 5 ans.

Le taux d'activité des femmes reste encore plus faible que celui des hommes. On ne constate qu'une légère diminution de l'écart de participation entre les genres depuis 2015 de 42 points de pourcentage à 38 points de pourcentage en 2023.

L'emploi par niveau d'éducation montre que le taux d'emploi augmente avec le niveau d'éducation, allant de 50,9% pour les personnes ayant un niveau d'éducation élevé à 35,4% pour les personnes ayant un faible niveau d'éducation en 2021. Si cela peut également signifier que les personnes ayant un faible niveau d'éducation sont susceptibles de travailler dans le secteur informel, cela montre que les personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur ont plus de chances de trouver un emploi. Il convient d'évaluer si leur poste correspond à leur niveau d'éducation et à leur domaine d'étude. Une étude de l'ETF sur la mesure de l'inadéquation des compétences montre que, pour 2019, la Tunisie a enregistré un fort pourcentage de salariés sous-qualifiés (45%, ETF, 2022c).

Si l'on considère l'emploi par statut, les salariés représentent la majorité de la population active âgée de 15 ans et plus, ce pourcentage restant relativement stable au fil des ans, à environ 70% (74,1% en 2021, suivi d'une petite diminution en 2022, 72,5% INS). Les travailleurs indépendants représentent 25,1% de la population active (INS, 2023).

Le chômage au sein de la population âgée de 15 ans et plus a enregistré une réduction, passant de 18% en 2021 à 15,6% en 2023, même s'il y a eu une petite augmentation entre 2022 et 2023 (INS). La tendance est la même pour le taux de chômage chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, qui a baissé de 42,2% en 2021 à 37,2% en 2022 pour monter à 38,1% en 2023 (INS), avec un écart croissant entre les hommes et les femmes (37,4% et 36,6%, respectivement, en 2022 vs 39,2% et 35,8% en 2023). En parallèle, le taux de chômage des femmes reste plus élevé que celui des hommes dans la population 15+ (21,1% et 13,2% respectivement en 2023), un écart relativement constant depuis 2015 (22,2% et 12,4%).

Ces données témoignent du fait que les jeunes en Tunisie sont confrontés à de multiples problèmes, avec des taux d'inactivité élevés, notamment chez la population masculine, des taux élevés de NEET et un niveau de chômage très élevé. Cela traduit également le manque d'opportunités sur le marché du travail, ainsi que la tendance générale de découragement et de désillusion des jeunes quant à leurs perspectives d'emploi.

Statistiques sur le marché du travail et l'emploi

Des statistiques sur le marché du travail et l'emploi sont régulièrement recueillies et publiées par l'INS (Institut national de la statistique). Cependant, d'après certains indices anecdotiques, l'INS manque de personnel et de ressources suffisantes. Les données sont accessibles sur son site web ainsi que sur demande. L'ANETI (l'agence pour l'emploi) collecte également des données sur le marché du travail, notamment en analysant les données transmises par l'INS. L'ANETI produit des rapports d'activité annuels qui peuvent être consultés sur son site web. L'ONEQ fournit également des analyses et des rapports réguliers axés sur l'offre de compétences.

Il n'existe pas de système complet d'information sur le marché du travail, pas plus que d'analyses sectorielles systématiques des besoins qui permettraient de mieux faire correspondre l'offre et la demande de compétences.

Le ministère de l'emploi et de la formation a reçu le soutien de l'UE, notamment de l'ONEQ, pour tester une méthodologie sur l'anticipation des besoins en compétences ; cette étude pilote est en cours. Toutefois, les analyses prédictives axées sur l'anticipation des futurs besoins en compétences, ne sont appliquées ni de manière systématique ni dans tous les secteurs.

L'ETF a produit une analyse des futurs besoins en compétences dans le secteur de l'énergie, à une échelle plus large, et en mettant l'accent sur les compétences. Le secteur de l'énergie représente un secteur économique clé qui offrirait des perspectives d'emploi à l'avenir, plus particulièrement dans le contexte de la transition verte.

3.2 Politique de l'emploi et cadres institutionnels

Stratégie et cadre juridique dans le domaine de la politique de l'emploi

Le ministère de l'emploi et de la formation est chargé d'élaborer les priorités et les orientations politiques stratégiques. En 2019, une nouvelle vision pour l'emploi à l'horizon 2030, telle qu'introduite par le dialogue tripartite instauré par le contrat social, a été élaborée sous la direction d'un comité politique et directeur, avec la participation des partenaires sociaux. Cette vision 2030 est toujours en cours d'élaboration et sera pleinement intégrée au cadre national afin de générer de la croissance et de la valeur ajoutée en exploitant le capital humain et les ressources naturelles de manière efficace et efficiente. D'après les informations disponibles sur le site web du ministère, cette vision sera utilisée à l'appui de la rédaction de plans d'action quinquennaux au moyen de mesures innovantes, en tenant compte des transitions numérique et écologique, en vue de surmonter les défis socioéconomiques, politiques et sanitaires de ces dernières années.

Initiatives pour stimuler l'emploi

La Tunisie se caractérise par une tradition de programmes actifs du marché du travail (PAMT). Conformément au décret n° 2019-542 de 2019, les programmes financés par le Fonds national pour l'emploi ont désormais été lancés; ils représentent, pour une partie d'entre eux, un héritage des programmes antérieurs lancés en 2012. Ces programmes permettent aux jeunes de s'inscrire et de suivre des cours de formation pour développer des aptitudes et des compétences qui devraient les aider à trouver un emploi. Ils peuvent également servir à compléter ou finaliser leurs certifications et leurs cours de formation afin d'élargir leurs compétences et de leur offrir davantage de chances de trouver un emploi.

Les trois programmes qui suivent ciblent tous les chômeurs à la recherche d'un emploi.

- Contrat d'initiation à la vie professionnelle; il s'agit d'un placement assorti d'un contrat de 12 mois, renouvelable jusqu'à 24 mois. Toutes les entreprises peuvent avoir accès à ce type de contrat.
- Le contrat-dignité KARAMA encourage les entreprises à recruter des primo demandeurs d'emploi diplômés de l'enseignement supérieur et aide ceux-ci à améliorer leurs compétences.

- Le contrat de service civil (CSC) vise à soutenir les diplômés de l'enseignement supérieur primo demandeurs d'emploi en leur permettant de développer leurs aptitudes et compétences pratiques dans un cadre professionnel, et à faciliter leur intégration dans la vie active en tant que salariés ou travailleurs indépendants.

Il convient également de noter que deux de ces mesures ne concernent que les diplômés de l'enseignement supérieur. L'ANETI propose également un service de formation en ligne, appelé [ANETI Tkawen](#), qui offre des formations sur les TIC et les compétences non techniques, principalement dans le but d'encourager le placement professionnel.

Ces programmes sont gérés par l'ANETI, l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant, le principal organisme public non administratif dépendant du ministère de l'emploi et de la formation. D'autres organismes privés, agréés par l'État, peuvent également aider les chômeurs et les demandeurs d'emploi à trouver un poste en Tunisie et à l'étranger.

Les rapports d'activité de l'ANETI pour 2021, 2022 et 2023 révèlent une tendance constante à la baisse du nombre de chômeurs inscrits, atteignant 391 927 en 2023, avec un écart significatif entre les genres (231 741 femmes contre 160 186 hommes) et une représentation plutôt égale des chômeurs caractérisés par un niveau de qualification faible ou moyen par rapport à ceux ayant un niveau d'éducation supérieur. Malgré la diminution du nombre de chômeurs, l'ANETI a réussi à augmenter constamment la prestation d'activités d'orientation professionnelle, de conseil et de mise en relation, atteignant environ 100 000 participants en 2023 contre un peu plus de 65 000 en 2021. La participation aux programmes axés sur le développement des compétences, y compris les stages organisés par l'ANETI, a légèrement diminué, se situant à 111 853 (contre 124 006 en 2022). Les données révèlent une forte attention portée aux femmes demandeuses d'emploi. Par ailleurs, les chercheurs d'emploi ayant un niveau d'éducation élevé sont surreprésentés dans certains programmes d'emploi et de développement des compétences. En 2023, l'ANETI a effectué près de 70 000 visites auprès d'employeurs et d'autres types d'institutions pour déterminer leurs besoins en matière d'emploi. Conformément à son mandat, l'ANETI met également en œuvre une série de programmes visant à soutenir le travail indépendant (auto-emploi) et les petites entreprises. Les programmes de soutien sont assez diversifiés en termes de conception, de durée et d'objectifs, certains bénéficiant d'un soutien externe. Environ 48 000 personnes, principalement des femmes, ont bénéficié de ces types de services et programmes de soutien en 2023.

L'ANETI intervient également en matière d'orientation professionnelle, de travail indépendant et d'entrepreneuriat. Le gouvernement s'est fixé pour priorité d'encourager l'entrepreneuriat et de soutenir les jeunes entreprises. D'après une étude de l'Institut arabe des chefs d'entreprises (IACE, 2020) menée au début du printemps 2020, 61% des entreprises interrogées ont dû réduire leurs effectifs en raison de la crise. En réponse à cette situation exceptionnelle, un certain nombre de programmes de soutien, dont l'IRADA et le PAFIP financés par l'Union européenne, ont réalloué des fonds pour venir en aide aux PME et aux jeunes entrepreneurs, tout en accordant la priorité à la sauvegarde des emplois. L'ANETI a également lancé un programme visant à aider les entreprises à restructurer leurs activités de façon à faire face à la crise de la COVID-19. L'ANETI propose une aide spécifique aux jeunes entreprises (la «[Start Up Act](#)»), sous forme de formations et de prêts.

Initiatives visant à accroître la capacité des services publics d'emploi

Le principal organisme public chargé de proposer des services publics d'emploi est l'ANETI, l'Agence nationale pour l'emploi. D'autres organismes privés apportent également leur aide aux demandeurs d'emploi pour trouver un poste.

Comme évoqué ci-dessus, l'ANETI est la principale agence publique de l'emploi et elle propose un éventail de services relativement large. Toutefois, malgré l'ampleur de son mandat, les ressources affectées à l'ANETI sont limitées, ce qui l'empêche de mener à bien son rôle de service public de l'emploi pleinement opérationnel. En tant que principal prestataire du service public de l'emploi, l'ANETI a bénéficié des initiatives des bailleurs de fonds, notamment en matière de renforcement des capacités et de soutien au moyen de projets spécifiques ciblant les chômeurs.

L'ANETI travaille actuellement sur la vision 2030, dans le cadre de laquelle des consultations et évaluations de ses services sont en cours pour lui permettre de refaçonner son avenir. Des services identiques ou très similaires sont effectivement proposés depuis fort longtemps, et il conviendrait de moderniser la manière dont ces services sont proposés. Ce processus inclut les retours d'information collectés en interne et les enquêtes auprès des entreprises.

Un processus important de transition numérique est en cours de mise en œuvre, avec le soutien de la Banque mondiale et de l'Union européenne. Il a pour but d'être plus proche des demandeurs d'emploi et des besoins du marché du travail. La charge administrative actuelle des conseillers en matière d'emploi devrait être allégée par la numérisation et l'automatisation de l'inscription, de la mise en correspondance, etc. Ces conseillers pourront alors suivre et orienter les demandeurs dans leur parcours vers l'emploi. Cela devrait également contribuer à l'établissement des profils des demandeurs d'emploi dans l'ensemble du pays, en tirant profit de la présence de l'ANETI dans toutes les régions, et permettre de proposer un service moins standardisé et mieux adapté aux différents profils. L'utilisation de l'intelligence artificielle est également testée pour la mise en correspondance des offres d'emploi.

L'ANETI travaille également à l'élaboration d'une boîte à outils pour les demandeurs d'emploi désireux de créer leur propre entreprise.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Donatella Di Vozzo, Fondation européenne pour la formation, à l'adresse: Donatella.Di-Vozzo@etf.europa.eu.

ANNEXE STATISTIQUE – TUNISIE

L'annexe présente des données annuelles pour 2015, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023, ou l'année la plus récente disponible.

	Indicateur		2015	2019	2020	2021	2022	2023
1	Population totale (en milliers) ⁽¹⁾		11 557,8	12 049,3	12 161,7	12 262,9	12 356,1	12 458,2
2	Taille relative de la population jeune (groupe d'âge des 15-24 ans et dénominateur 15-64 ans, %) ^{(1) c}		23,2	20,7	20,4	20,2	20,2	20,3
3	Taux de croissance du PIB (%)		1,0	1,6	-8,6	4,6	2,6	0,4
4	Valeur ajoutée brute par secteur (%)	Agriculture	9,2	9,8	10,4	10,1	10,8	9,5
		Industrie	24,9	23,2	21,5	23,4	24,9	23,5
		Services	58,9	59,9	60,2	59,9	61,6	62,1
5	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en% du PIB)		6,2	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
6	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en% des dépenses publiques totales)		22,7	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
7	Alphabétisation des adultes (%)		D.M.	80,5	D.M.	D.M.	85,2	D.M.
8	Niveau d'éducation de la population totale (de plus de 15 ans) (%)	Faible ⁽²⁾	64,6	63,0	63,1	58,5	58,6	51,5
		Moyen ⁽³⁾	20,7	20,5	19,5	25,1	24,5	32,2
		Élevé ⁽⁴⁾	14,7	16,4	17,4	16,4	16,9	16,3
9	Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (18-24 ans) (%) ⁽⁵⁾	Total	36,9	35,2	37,8	29,7	32,4	29,5
		Hommes	41,2	42,4	45,0	35,2	37,6	36,1
		Femmes	32,5	27,7	30,4	23,9	25,4	22,7
10	Taux nets d'inscription dans l'enseignement secondaire (niveau 2-3 de la Classification Internationale Type de l'Éducation) (%)	Secondaire inférieur	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Secondaire supérieur	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
11	Part des élèves de l'EFP dans l'enseignement secondaire supérieur (niveau 3 de la CITE) (%)		9,6	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
12	Mauvais résultats en lecture, mathématiques et sciences – PISA (%)	Lecture	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Mathématiques	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Sciences	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.

	Indicateur		2015	2019	2020	2021	2022	2023
13	Taux d'activité (15 ans et plus) (%) ⁽⁵⁾	Total	47,1	46,9	47,7	47,0	46,0	46,2
		Hommes	68,8	68,0	69,8	66,4	65,3	65,9
		Femmes	26,0	26,6	26,7	28,6	27,5	27,3
14	Taux d'inactivité (des 15 ans et plus) (%) ⁽⁵⁾	Total	52,9	53,1	52,3	53,0	54,0	53,8
		Hommes	31,2	32,0	30,2	33,6	34,7	34,1
		Femmes	74,0	73,4	73,3	71,4	72,5	72,7
15	Taux d'emploi (15 ans et plus) (%) ⁽⁵⁾	Total	39,9	39,7	40,0	38,2	38,9	39,0
		Hommes	60,3	59,6	60,4	56,2	56,7	57,2
		Femmes	20,3	20,6	20,6	21,8	21,8	21,5
16	Taux d'emploi selon le niveau d'instruction (des 15 ans et plus) (%)	Faible ⁽²⁾	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Moyen ⁽³⁾	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Élevé ⁽⁴⁾	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
17	Emploi par secteur (%) ^(5,6)	Agriculture	D.M.	13,7	14,6	11,5	11,5	11,8
		Secteur	D.M.	34,4	33,4	32,5	32,0	33,7
		Services	D.M.	51,9	52,0	56,0	56,4	54,5
18	Incidence du travail indépendant (%) ^c		26,8	26,3	25,9	25,9	27,5	25,1
19	Incidence de l'emploi vulnérable (%) ^c		20,1	19,0	19,1	19,0	20,5	19,2
20	Taux de chômage (15 ans et plus) (%) ^(5,7)	Total	15,2	15,3	16,2	18,0	15,3	15,6
		Hommes	12,4	12,3	13,5	15,4	13,1	13,2
		Femmes	22,2	22,4	22,8	23,6	20,5	21,1
21	Taux de chômage selon le niveau d'instruction (des 15 ans et plus) (%) ⁽⁵⁾	Faible ⁽²⁾	8,8	9,9	10,8	14,4	12,2	13,9
		Moyen ⁽³⁾	16,3	16,1	15,6	19,5	15,7	12,6
		Élevé ⁽⁴⁾	26,8	26,9	28,7	24,2	21,9	22,9
22	Taux de chômage (15-24 ans) (%) ^(5,7)	Total	34,0	34,4	35,7	41,5	37,2	38,1
		Hommes	33,5	34,2	35,4	42,2	37,4	39,2
		Femmes	35,5	34,5	36,2	40,0	36,6	35,8
23	Proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ni de formation (NEET) (%)	Total	D.M.	26,8	30,2	23,9	23,6	21,4
		Hommes	D.M.	27,0	29,0	23,7	25,2	22,6
		Femmes	D.M.	26,6	31,4	24,2	22,0	20,2

	Indicateur		2015	2019	2020	2021	2022	2023
	Proportion de personnes âgées de 15 à 29 ans ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ni de formation (NEET) (%)	Total	D.M.	35,0	38,1	32,8	32,4	30,3
		Hommes	D.M.	29,9	31,8	27,6	29,3	27,3
		Femmes	D.M.	40,2	44,4	38,0	35,5	33,4
24	Participation à la formation/l'apprentissage tout au long de la vie (% 15 ans et plus)	Total	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	1,3
		Hommes	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	0,9
		Femmes	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	1,6
25	Indice de développement humain		0,724	0,740	0,734	0,729	0,732	D.M.

Dernière mise à jour: 07/10/2024

Sources:

Indicateurs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 (2019): Banque mondiale, base de données des indicateurs du développement mondial

Indicateur 7 (2022): UNESCO SDG

Indicateurs 10, 11: Institut de statistiques de l'UNESCO

Indicateurs 8, 9, 13, 14, 15, 16, 18, 21, 22, 23, 24: National Institute of Statistics – LFS

Indicateur 12: Résultats de l'évaluation PISA 2022 de l'OCDE (volume I)

Indicateur 25: PNUD

Remarques:

(1) Estimation.

(2) Faible – ISCED 0-1 de ISCED 97 («Primaire» dans la classification nationale)

(3) Moyen – ISCED 3-4 de ISCED 97 («Secondaire» dans la classification nationale)

(4) Élevé – ISCED 5-6 de ISCED 97 («Supérieur» dans la classification nationale)

(5) Deuxième trimestre de l'année, troisième trimestre 2020

(6) Les totaux peuvent ne pas totaliser 100% en raison de personnes non classées dans une activité économique.

(7) 2015 données provisoires

Légende

C = calculs de l'ETF

s.o. = sans objet

D.M. = données manquantes

ANNEXE: DÉFINITIONS DES INDICATEURS

	Description	Définition
1	Population totale (en milliers)	La population totale est le nombre de résidents habituels estimé dans un pays donné au 1er janvier d'une année donnée. Lorsqu'aucune information n'est disponible sur la population habituellement résidente, les pays peuvent déclarer les résidents légaux ou inscrits.
2	Taille relative de la population des jeunes (groupe d'âge des 15-24 ans) (%)	Il s'agit du ratio de la population jeune (âgée de 15 à 24 ans) par rapport à la population en âge de travailler, généralement âgée de 15 à 64 ans (ou de 15 à 74 ans ou de 15 ans et plus).
3	Taux de croissance du PIB (%)	Taux de croissance annuel en pourcentage du PIB aux prix du marché en devise locale constante. Les agrégats sont basés sur des dollars des États-Unis constants de 2010. Le PIB est la somme de la valeur brute ajoutée par tous les producteurs résidents de l'économie, plus les taxes sur les produits, et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits. Il est calculé sans effectuer de déductions pour l'amortissement des actifs fabriqués, ni pour l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles.
4	Valeur ajoutée brute par secteur (%)	Part de la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'industrie et des services. L'agriculture correspond aux divisions 1-5 de la classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) et comprend l'exploitation forestière, la chasse et la pêche, ainsi que la culture et la production animale. La valeur ajoutée est la production nette d'un secteur après avoir additionné tous les extrants et soustrait les intrants intermédiaires. Elle est calculée sans effectuer de déductions relatives à la dépréciation des biens fabriqués, à l'épuisement ou à la dégradation des ressources naturelles. L'origine de la valeur ajoutée est déterminée par la CITI, révision 3 ou 4. L'industrie correspond aux catégories de tabulation C-F (révision 3) ou aux catégories de tabulation B-F (révision 4) de la classification internationale type, par industrie (CITI), et comprend les industries extractives (y compris la production de pétrole), l'industrie manufacturière, la construction et les services publics (électricité, gaz et eau). Les services correspondent aux divisions 50 à 99 de la CITI et incluent la valeur ajoutée dans le commerce de gros et de détail (dont les hôtels et les restaurants), les transports et les services gouvernementaux, financiers, professionnels et personnels tels que l'éducation, les soins de santé et les services immobiliers. Sont également inclus les frais de service bancaire imputés, les droits à l'importation et toute anomalie statistique constatée par les compilateurs nationaux, ainsi que les anomalies résultant d'un rééchelonnement.
5	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en% du PIB)	Dépenses publiques consacrées à l'éducation exprimées en pourcentage du PIB. En général, le secteur public finance l'éducation soit en soutenant directement les dépenses courantes ou en capital des établissements d'enseignement, soit en soutenant les élèves et leurs familles avec des bourses ou des prêts publics, ainsi qu'en attribuant des subventions à des entreprises privées ou des organisations à but non lucratif pour des activités éducatives (transfert aux ménages privés et aux entreprises). Les deux types de transactions sont compris dans les dépenses publiques totales pour l'éducation.
6	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en% des dépenses publiques totales)	Dépenses publiques consacrées à l'éducation exprimées en pourcentage des dépenses publiques totales. En général, le secteur public finance l'éducation soit en soutenant directement les dépenses courantes ou en capital des établissements d'enseignement, soit en soutenant les élèves et leurs familles avec des bourses ou des prêts publics, ainsi qu'en attribuant des subventions à des entreprises privées ou des organisations à but non lucratif pour des activités éducatives (transfert aux ménages privés et aux entreprises). Les deux types de transactions sont compris dans les dépenses publiques totales pour l'éducation.
7	Alphabétisation des adultes (%)	L'alphabétisation des adultes est le pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus sachant lire, écrire et comprendre une phrase courte et simple

	Description	Définition
		sur sa vie quotidienne. En général, l'alphabétisation englobe également le «numérisme», c'est-à-dire la capacité à effectuer des calculs arithmétiques simples.
8	Niveau d'éducation de la population totale (de plus de 15 ans) (%)	Le niveau d'instruction se réfère au niveau d'études le plus élevé atteint par les individus, exprimé en pourcentage de toutes les personnes de ce groupe d'âge. Cet indicateur se mesure le plus souvent sur la base du programme éducatif le plus élevé achevé avec succès et généralement validé par une qualification reconnue. Les certifications intermédiaires reconnues sont classées à un niveau inférieur à celui du programme proprement dit.
9	Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (18-24 ans) (%)	Cet indicateur est défini comme le pourcentage de la population âgée de 18 à 24 ans ayant au maximum un niveau d'études secondaire inférieur et n'ayant suivi aucun enseignement ni aucune formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête. L'enseignement secondaire inférieur correspond aux niveaux 0-2 et 3C court de la CITE 1997 (c'est-à-dire les programmes d'une durée inférieure à deux ans) pour les données jusqu'en 2013 et aux niveaux 0-2 de la CITE 2011 pour les données à partir de 2014.
10	Taux nets d'inscription dans l'enseignement secondaire (niveau 2-3 de la CITE) (%)	Cet indicateur couvre les inscriptions dans un niveau d'enseignement donné des enfants/jeunes appartenant au groupe d'âge officiel correspondant au niveau d'enseignement donné.
11	Part des élèves de l'EPF dans l'enseignement secondaire supérieur (niveau 3 de la CITE) (%)	Le nombre total d'étudiants inscrits dans des programmes de formation professionnelle à un niveau d'études donné (en l'occurrence, l'enseignement secondaire supérieur), exprimé en pourcentage du nombre total d'étudiants inscrits dans l'ensemble des programmes (professionnels et généraux) à ce niveau.
12	Mauvais résultats en lecture, maths et sciences – PISA (%)	Il s'agit de jeunes âgés de 15 ans dont les résultats sont inférieurs au niveau 2 sur l'échelle PISA de compétences en lecture, mathématiques et sciences.
13	Taux d'activité (15 ans et plus) (%)	Le taux d'activité d'un groupe d'âge donné est calculé en divisant la population active par la population de ce groupe d'âge. La population active (également appelée «main-d'œuvre») est définie comme la somme des personnes ayant un emploi et des chômeurs. La population inactive comprend les personnes qui sont classées ni comme ayant un emploi ni comme chômeurs.
14	Taux d'inactivité (des 15 ans et plus) (%) ^{(5) C}	Le taux d'inactivité/de non-intégration à la population active d'un groupe d'âge donné est calculé en divisant la population inactive par la population de ce groupe d'âge. La population inactive comprend les personnes qui sont classées ni comme ayant un emploi ni comme chômeurs.
15	Taux d'emploi (15 ans et plus) (%)	Le taux d'emploi est calculé en divisant le nombre des personnes actives par la population totale du même groupe d'âge. Par personnes actives, on entend toutes les personnes qui, durant la période de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou qui étaient temporairement absentes de ce travail. Si un groupe d'âge différent est utilisé, cela doit être précisé.
16	Taux d'emploi selon le niveau d'études (15 ans et plus) (%)	Le taux d'emploi est calculé en divisant le nombre des personnes actives par la population totale du même groupe d'âge. Par personnes actives, on entend toutes les personnes qui, durant la période de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou qui étaient temporairement absentes de ce travail. Si un groupe d'âge différent est utilisé, ceci doit être précisé. Les niveaux d'études font référence au niveau d'instruction le plus élevé achevé avec fruit. Trois niveaux sont pris en considération: faible (niveaux 0-2 de la CITE), moyen (niveaux 3-4 de la CITE) et élevé (niveaux 5-6 de la CITE 1997 et niveaux 5-8 de la CITE 2011).
17	Emploi par secteur (%)	Cet indicateur fournit des informations sur l'importance relative des différentes activités économiques en matière d'emploi. Les données sont présentées par grandes branches d'activité économique (c'est-à-dire agriculture/industrie/services) sur la base de la classification internationale type,

	Description	Définition
		par industrie, de toutes les activités économiques (CITI). En Europe, la classification 'Nomenclature statistique des activités économiques' est conforme à la CITI.
18	Incidence du travail indépendant (%)	L'incidence du travail indépendant est exprimée par les travailleurs indépendants (c'est-à-dire les employeurs + les travailleurs pour compte propre + les travailleurs familiaux cotisants) en proportion du total des travailleurs salariés.
19	Incidence de l'emploi vulnérable (%)	L'incidence de l'emploi vulnérable est exprimée par les travailleurs pour compte propre et les travailleurs familiaux cotisants en pourcentage du nombre total de personnes employées.
20	Taux de chômage (15 ans et plus) (%)	Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. La population active est le total des personnes ayant un emploi et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 64 ans ou de plus de 15 ans qui étaient sans travail pendant la semaine de référence, qui sont actuellement disponibles pour travailler (c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence), qui sont activement à la recherche d'un travail, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail et l'entameront dans une période de trois mois au maximum.
21	Taux de chômage selon le niveau d'instruction (15 ans et plus) (%)	Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. La population active est le total des personnes ayant un emploi et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 64 ans ou de plus de 15 ans qui étaient sans travail pendant la semaine de référence, qui sont actuellement disponibles pour travailler (c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence), qui sont activement à la recherche d'un travail (c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence), ou qui avaient trouvé un travail et l'entameront dans une période de trois mois au maximum. Les niveaux d'études font référence au niveau d'instruction le plus élevé achevé avec fruit. Trois niveaux sont pris en considération: faible (niveaux 0-2 de la CITE), moyen (niveaux 3-4 de la CITE) et élevé (niveaux 5-6 de la CITE 1997 et niveaux 5-8 de la CITE 2011).
22	Taux de chômage (15-24 ans) (%)	Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. La population active est le total des personnes ayant un emploi et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 24 ans qui étaient sans travail pendant la semaine de référence, qui sont actuellement disponibles pour travailler (c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence), qui sont activement à la recherche d'un travail, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail et l'entameront dans une période de trois mois au maximum.
23	Proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ni de formation (NEET) (%) (5) C	L'indicateur fournit des informations sur les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui remplissent les deux conditions suivantes: premièrement, ils ne sont pas employés (c'est-à-dire sans emploi ou inactifs selon la définition de l'OIT), et deuxièmement, ils n'ont pas reçu d'éducation ou de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Les données sont exprimées en pourcentage de la population totale de la même tranche d'âge et du même sexe, de laquelle sont exclus les jeunes n'ayant pas répondu à la question sur leur participation à l'éducation et à la formation.
24	Participation à la formation/l'apprentissage tout au long de la vie (%) 15 ans et plus) (6)	Les participants à la formation tout au long de la vie désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont répondu avoir suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête (numérateur). Le dénominateur est la population totale du même groupe d'âge, à l'exclusion des

	Description	Définition
		non-réponses à la question sur la participation à l'éducation et à la formation. Les informations collectées concernent toutes les formes d'enseignement ou de formation, qu'elles soient ou non pertinentes pour l'emploi actuel ou futur du répondant. Si une période de référence différente est utilisée, ceci doit être précisé.
25	Indice de développement humain	L'indice est une mesure synthétique des résultats moyens dans les dimensions clés du développement humain: une vie longue et saine, le fait d'être bien informé et d'avoir un niveau de vie décent.

SIGLES ET ACRONYMES

ANETI	Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant
ATFP	Agence tunisienne de la formation professionnelle
BERD	Banque européenne pour la Reconstruction et le Développement
BIT	Organisation internationale du travail
CENAFIF	Centre national de formation de formateurs et d'ingénierie de formation
CNFCPP	Centre national de formation continue et de promotion professionnelle
CNQ	Classification nationale des qualifications
CSC	Contrat de service civil
DAES ONU	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
DCAF	Centre pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité
EFP	Emploi et formation professionnelle
ETF	Fondation européenne pour la formation
GBO	Gestion du budget par objectifs
IACE	Institut arabe des Chefs d'Entreprises
INS	Institut National de la Statistique
IRADA	Initiative Régionale d'Appui au Développement Agricole
MEFP	Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle
NEET	Jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation (Not in Education, Employment, Training)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONEQ	Observatoire national de l'emploi et des qualifications
PAMT	Programmes actifs du marché du travail

PAFIP	Programme d'Appui à la Formation et à l'Insertion Professionnelle
PEFESE	Programme d'appui budgétaire aux secteurs « éducation/formation - enseignement supérieur - employabilité des diplômés»
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNDU	Programme des Nations Unies pour le développement
RNQFP	Référentiel national de la qualité de la formation professionnelle
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UE	Union européenne

RÉFÉRENCES

African Manager, adoption du budget du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, 2023, consulté sur: [Adoption du budget du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle | African Manager](#).

Banque africaine de Développement, Perspectives économiques en Afrique, 2024, [pea_2024_-_notes_pays.pdf](#).

Banque mondiale, BULLETIN DE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE, Migration dans un contexte économique complexe, automne 2023, [World Bank Document](#).

Dr Lucia Corball, Hannah Rowett, Tomas Lievens (Genesis Analytics) et Dr Marwen Hkiri, pour l'UNICEF, *Analyse budgétaire: éducation, période 2010-2021, 2021*, consulté sur: [UNICEF Tunisie Note Budgétaire Education Mai 2022.pdf](#) (gbo.tn).

Carnegie Endowment for International Peace, *Tunisia Facing Increasing Poverty and Regional Inequalities* 2021, article, consulté au lien: [Tunisia Facing Increasing Poverty and Regional Inequalities - Carnegie Endowment for International Peace](#).

Chelbi, Ali, *Work-based learning in Tunisia*, rapport élaboré pour la Fondation européenne pour la formation, Tunis, avril 2017, non publié.

Commission Européenne, [Mémoire d'entente UE-Tunisie \(europa.eu\)](#), juillet 2023.

DCAF Tunisie, Centre pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité, Genève, *New Tunisian Constitution*, 17 août 2022, consulté sur: [Décret présidentiel n° 2022-691 du 17 août 2022, portant promulgation de la Constitution de la République tunisienne | DCAF Tunisie \(legislation-securite.tn\)](#).

DCAF Tunisie, Centre pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité, Genève, *New Electoral Law*, 15 septembre 2022, consulté au lien: [Décret-loi n° 2022-55 du 15 septembre 2022, portant modification de la loi organique n° 2014-16 du 26 mai 2014, relative aux élections et aux référendums | DCAF Tunisie \(legislation-securite.tn\)](#).

Dr Manel Dridi, université de Tunis ElManar, *Tunisia Facing Increasing Poverty and Inequalities*, article in Carnegie Endowment for International Peace, 2021, consulté sur: [Tunisia Facing Increasing Poverty and Regional Inequalities - Carnegie Endowment for International Peace](#).

Forum de recherche économique, *Extending Social Protections to Tunisia's Informal Workers*, note d'orientation 85, juillet 2022, [1659273259_653_833071_pb85.pdf \(erf.org.eg\)](#).

Fondation européenne pour la formation (ETF), *Quality Assurance fiche*, 2021a, consulté au lien: [QA 2021 SEMED Tunisia fiche FR EN MBA \(europa.eu\)](#).

Fondation européenne pour la formation (ETF), *Skills and Migration Country fiches*, 2022a, [etf_skills_and_migration_country_fiche_tunisia_2021_en_1.pdf \(europa.eu\)](#).

Fondation européenne pour la formation (ETF), *NQF inventory, Tunisia*, 2022b. [European Training Foundation \(ETF\), Skills mismatch measurement in ETF partner countries, summary, 2022c](#).

Fondation européenne pour la formation (ETF), *Policies for Human Capital Development Policies in Tunisia*, 2021b, <https://www.etf.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/trp-assessment-reports/tunisia-2021>.

Ferchichi, Kamel, *Interview with Khaled Ben Yahia*, directeur general de l'ATFP, publiée dans La Presse le 17 March 2019, citée dans European Training Foundation «Policies for Human Capital Development in Tunisia», 2021.

Gestion du budget par objectifs (GBO), *Le projet annuel de performance au titre de l'année 2022 La mission Emploi et Formation professionnelle*, 2022, consulté sur: [PAP-2022 Emploi fr.pdf \(gbo.tn\)](#).

Gouvernement tunisien, *décret 2009-2139 du 8 juillet 2009 sur la classification nationale des qualifications*, juillet 2009.

Gouvernement tunisien, *décret 2021-21 du 28 décembre 2021 sur le droit financier*, décembre 2021.

Human Rights Watch, *World Report 2022, Tunisia*, 2022. Consulté sur: [World Report 2022: Tunisia | Human Rights Watch \(hrw.org\)](#).

Institut arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), *L'impact du coronavirus sur l'économie tunisienne*, Tunis, mars 2020, consulté sur: [L'Impact-du-Coronavirus-sur-l'Economie-Tunisienne – IACE](#).

Institut arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), *Mesure d'impact de la propagation de la pandémie (COVID-19) sur l'emploi*, Tunis, avril 2020, consulté sur: [Mesure d'Impact de la Propagation de la Pandémie \(COVID-19\) sur l'Emploi – IACE](#).

Organisation internationale du travail (ILO), *Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture*, ILO, Geneva, 2018, consulté sur: [wcms_626831.pdf \(ilo.org\)](#).

Organisation internationale du travail (ILO), *LES NEET EN CHIFFRES: FACILITER LA TRANSITION VERS L'EMPLOI ENQUÊTE DANS QUATRE GOUVERNORATS EN TUNISIE*, 2023: [wcms_896551.pdf](#).

Organisation internationale du travail (ILO), *STRATÉGIE NATIONALE POUR L'EMPLOI*, 2019: [wcms_867712.pdf](#).

L'Économiste Maghrébin, 2023, consulté sur: [L'Économiste Maghrébin | Première presse tunisienne en ligne](#).

Ministère de l'emploi et de l'EFP, *Stratégie nationale pour l'emploi*, consulté sur: le 8 novembre 2022 [Stratégie nationale pour l'emploi | MEFP](#).

ONEQ (Observatoire national de l'Emploi et des Qualifications) et ministère de l'emploi et de l'EFP, *La Formation professionnelle en chiffres*, juin 2020, consulté sur: [La formation professionnelle en chiffres \(emploi.gov.tn\)](#).

Tunisie Numérique, consulté sur: [Tunisie – Approbation du budget du ministère de l'éducation – Tunisie](#).

Banque mondiale, *Tunisia Economic Monitor – Navigating the Crisis during Uncertain Times*, été 2022a, consulté sur: [World Bank Document](#).

Banque mondiale, *Tunisia Systematic Country Diagnostic*, novembre 2022, 2022b, consulté sur: [World Bank Document](#).